

A detailed architectural model of a building, likely a school or university building, is shown. The model is constructed from various materials, including wood and grey textured blocks. The building has a complex, angular design with multiple levels and a central courtyard. In the foreground, several wooden blocks of different shapes and sizes are scattered on a dark wooden surface. A ruler is visible in the background, suggesting a scale or measurement. The overall scene is well-lit, highlighting the textures and colors of the materials used in the model.

# Programme Pédagogique

2020-2026



PROGRAMME  
PÉDAGOGIQUE  
LICENCE ET MASTER  
ENSASE 2021-2026

-----



## SOMMAIRE

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CURSUS PÉDAGOGIQUE</b>	<b>3</b>
PREMIER CYCLE LICENCE	3
SECOND CYCLE : MASTER	3
HABILITATION À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE EN SON NOM PROPRE	4
DOCTORAT EN ARCHITECTURE	5
<b>DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE.</b>	<b>6</b>
Présentation de la Licence	6
Cursus	6
Fonctionnement des Unités d'Enseignements et organisation des études	7
LICENCE année 1 : Architecture et objet	8
LICENCE année 2: Architecture et site	10
LICENCE année 3 : Architecture et ville.	12
Stages en cycle licence	14
Langues vivantes	15
Le rapport d'études	15
Obtention du diplôme de Licence en architecture.	15
La semaine d'intégration	15
Rattrapages (cf. Règlement des études)	16
Conditions générales d'attribution du diplôme conférant le grade de licence (cf. Règlement des études)	16
Droits à l'inscription en cycle licence. (cf. Règlement des études)	16
<b>DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER</b>	<b>16</b>
Présentation du Master	16
Cursus	16
Fonctionnement des Unités d'Enseignements et organisation des études	17
Présentation de deux domaines de master	20
Domaine FACT - FORMES, ARCHITECTURES, CULTURES, TECHNIQUES	21
Domaine TRANSITIONS	21
Le Mémoire	22
Stage de formation pratique.	23
Le Projet de Fin d'Etudes (PFE)	23
Cours de langues vivantes.	23
La mobilité à l'étranger.	24
MASTER année 1 (semestre 7 et 8):	24
MASTER année 2 (semestre 9 et 10):	28
<b>PRÉSENTATION DU 3<sup>ème</sup> CYCLE ET DU PARCOURS DOCTORAL.</b>	<b>30</b>
Les Ateliers du GRF « Architectures et Transformations »	30

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CURSUS PÉDAGOGIQUE

A la fois professionnel et universitaire, l'enseignement vise à assurer les bases essentielles à la pratique des métiers de l'architecture, tout en ouvrant sur la recherche. Les études sont organisées selon le schéma LMD, Licence (3 ans), Master (2 ans), Doctorat (3 ans) structuré en semestres.

Cycle licence : diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, 6 semestres.

Cycle master : diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade de master, validé par la soutenance du Projet de Fin d'Etudes (PFE), 4 semestres.

Au cours du cycle master, les étudiants ont la possibilité d'étudier à l'étranger pendant un ou deux semestres.

Après le cycle Master, l'étudiant a la possibilité de suivre les formations suivantes:

- HMONP (Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre), alternance d'enseignements approfondis et de mise en situation professionnelle qui permet l'inscription à l'Ordre des architectes (1 année) .
- Doctorat en architecture (3 années) est ouvert ou autres formations post-master (DSA / DPEA)

## PREMIER CYCLE LICENCE

Le premier cycle s'organise sur six semestres indépendants valant 180 ECTS au total (S1 à S6). Il compte 4200 heures dont 2200 heures encadrées réparties en 26 unités d'enseignement. Il comporte deux stages obligatoires, intégrés dans l'enseignement, d'une durée équivalente à 6 semaines (soit 210 heures).

## SECOND CYCLE : MASTER

Le second cycle s'organise sur quatre semestres indépendants valant 120 ECTS (S7 à S10). Il compte 2600 heures, dont 1200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement école) réparties en 09 unités d'enseignement.

Le Master est organisé en deux domaines d'étude (DEM) avec 2 ateliers de projet par semestre et 3 séminaires mémoire (S8-S9) dans chaque domaine. Il comprend également un stage obligatoire (6 mois). Enfin, la dernière unité d'enseignement comprend le projet de fin d'études (PFE) qui équivaut à 200 heures de travail personnel sur un semestre.

L'ENSASE accueille aussi différents parcours de Masters spécifiques et/ou doubles diplômes:

- Le parcours Espaces Publics et Ambiances (EPAM) de la mention de Master Ville et Environnement Urbains (VEU) de l'université de Lyon, est un parcours de formation spécifique porté par l'ENSASE en partenariat avec deux autres établissements d'enseignement supérieur stéphanois (l'Université Jean Monnet et l'École supérieure

d'art et design (ESADSE). L'espace public y est pris en compte en tant que terrain d'expérience de la société, laboratoire vivant et lieu privilégié d'investigations et d'expérimentations, dans son rôle structurant par rapport aux différents types de tissus qui composent la mosaïque des milieux habités contemporains. Il est un composite de matérialités architecturales, urbanistiques, paysagères et sociales, attestées par des pratiques et des usages multiples, parfois conflictuels, par un ensemble de virtualités et d'expressions sensibles. Ce parcours, ouvert à des étudiants provenant de plusieurs parcours de formation, est accessible en double cursus et il s'inscrit pleinement dans le domaine d'étude de Master « Transitions » (cf. paragraphe « présentation des deux DEM » plus bas dans ce même dossier)

- Le double cursus Architecte – Ingénieur / Ingénieur – Architecte avec l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne (ENISE), dès la Licence, sur 7 ans.
- Le Mastère spécialisé « manager BIM » avec l'ENISE, dont La finalité est, d'une part, dans les domaines du projet architectural et de la construction, de fournir 4 des méthodes d'accompagnement de projets numériques utilisant le BIM, et d'autre part, de répondre aux besoins du marché de l'emploi notamment au niveau du territoire rhônalpin.
- L'ENSASE et l'Universidad de San Buenaventura de Medellín, Colombie (USBMED) ont mis en place un accord de coopération en 2013 qui permet aux étudiants d'obtenir un Diplôme d'État d'Architecte (DEA) et un diplôme colombien (reconnu en Amérique latine). Ce programme de coopération se base sur l'équivalence des deux dernières années d'étude (« Master » pour la France, et « formation professionnelle » pour la Colombie) qui conduit à l'obtention du diplôme d'architecte dans les deux institutions. La mobilité des étudiants d'architecture de l'ENSASE en Colombie et ceux de l'USBMED en France peut prendre deux formes:
  - Année de mobilité: il s'agit d'un échange de mobilité classique ( du type Erasmus +) d'une année universitaire, organisé pour la première année de master (S7 et S8) après validation obligatoire de la licence dans l'établissement d'origine. ( cf. Accord cadre)
  - Double diplôme: l'étudiant qui envisage le double diplôme d'architecte Français-Colombien, peut transformer sa mobilité internationale en cursus double diplôme, à condition d'avoir validé, pendant l'année de mobilité ( première année de Master semestre 7 et 8), les cours correspondant au programme du double diplôme.

## HABILITATION À L'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE EN SON NOM PROPRE

L'HMONP, comprends une formation théorique et une mise en situation professionnelle de six mois, elle est ouverte aux détenteurs du diplôme d'Etat d'architecte, souhaitant exercer les responsabilités liées à la maîtrise d'œuvre dans les conditions de la profession réglementée par la loi de 1977 sur l'architecture et s'inscrire à l'Ordre National des Architectes.

## DOCTORAT EN ARCHITECTURE

L'ENSASE propose aux étudiants de poursuivre leurs réflexions sur l'architecture en devenant doctorant pendant 3 ans. Grâce à un partenariat avec l'université Jean Monnet, le doctorant est encadré en co-tutelle par un enseignant-chercheur HDR de l'université et un architecte praticien de l'école.

# DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE.

## Présentation de la Licence

Ce cycle est une initiation au projet qui doit permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale; de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent; des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.

## Cursus

Le premier cycle conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, diplôme de l'enseignement supérieur. Il est organisé en unités d'enseignement réparties sur 3 années universitaires composées par 6 semestres indépendants. Il correspond à un bac + 3 années d'études. Il comporte 4.200 heures dont 2.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement « école ») réparties en 26 unités d'enseignement, dont 6 majoritairement consacrées au projet. Deux modules comportent des périodes de stage obligatoires (UE 3.1.4 et UE5.5). Chaque année du cycle licence comporte 30 crédits par semestre. Le cycle doit être obtenu par capitalisation de l'ensemble des enseignements (moyenne 10) en 4 ans maximum, et l'obtention de 180 ECTS.

L'enseignement de l'architecture par le projet reste une composante majeure dans le futur programme pédagogique. Les heures d'encadrement de l'atelier de projet comprenant les plateformes sont structurées comme suit :

- 7 heures hebdomadaires de travaux dirigés en atelier sur 17 semaines, soit 119 h par semestre.
- 1,5h hebdomadaire de plateforme interdisciplinaire sur 16 semaines, soit 24h par semestre

Les cours du champ « Sciences humaines et sociales pour l'architecture » (SHSA) proposent une initiation progressive à l'anthropologie, à la sociologie, à la géographie et à la philosophie pour l'architecture, afin de permettre aux étudiants de licence d'avoir un accès aux connaissances dans ces domaines de manière à les accompagner vers le 2e cycle.

Les cours correspondants aux champs disciplinaires « Représentation et architecture » (RA) et « Arts plastiques et visuels » (APV) sont connectés, parfois intégrés aux ateliers de projet.

Les cours correspondants au champ disciplinaire « sciences et techniques pour l'architecture » (STA), dont les cours en « Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances » (CIMA) sont réparties tout au long de la licence afin d'assurer une répartition des heures en cours magistraux afin de favoriser la progressivité et la création de travaux dirigés.

L'ENSASE privilégie un centrage sur « la pratique du projet ». En contre-point des ateliers de projet, elle met en place — en licence comme en master — des cours en prise aux questions théoriques et pratiques de l'architecture (de l'art et l'environnement, la philosophie des techniques, etc...). Ces questions sont directement en lien avec les enjeux de la projection actualisés à l'ensemble de ses formes professionnelles comme de recherche et en lien avec les problématiques portées par les ateliers de projet de licence et les domaines de Master. Ainsi les deux responsables des deux domaines de master de l'ENSASE, coordonnent un cours magistral sur les théories des conceptions et pratiques dans l'actualité des modes de « faire architecture » aujourd'hui.

## Fonctionnement des Unités d'Enseignements et organisation des études

L'enseignement du cycle licence est organisé en 5 différentes Unités d'Enseignements (UE)

UE 1 Le projet et sa représentation

UE 2 Sciences et techniques pour l'architecture

UE 3 Arts et cultures

UE 4 Humanités

UE 5 Stage et rapport d'étude.

Voici la répartition des champs disciplinaires par unité d'enseignement:

	Unité d'enseignement	Champs disciplinaire
CYCLE LICENCE	UE Le projet et sa représentation	TPCAU : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
		VT (Projet) : Ville et territoire
		ATR - RA: Arts et techniques de représentation - <i>Représentation de l'architecture</i>
	UE Sciences et Techniques pour l'architecture	STA - CIMA : Sciences et techniques pour l'architecture - <i>Construction, ingénierie, maîtrise des ambiances</i>
		STA - OMI: Sciences et techniques pour l'architecture - <i>Outils mathématiques et informatiques.</i>
	UE Arts et cultures	ATR - APV : Arts et techniques de représentation - <i>Arts plastiques et visuels</i>
		HCA : Histoire et cultures architecturales
	UE Humanités	SHSA : Sciences humaines et sociales pour l'architecture
		VT (Théorie) : Ville et territoire
		Langues
	UE Stage et Rapport d'étude	

L'Atelier de projet est la référence spatio-temporelle de l'enseignement du projet architectural et urbain. C'est un lieu de production et de réflexion qui rassemble l'ensemble de la promotion étudiante encadrée par une équipe pédagogique. Cette configuration qui

demande une forte coordination favorise l'échange, le débat et l'apprentissage par contact. Chaque année de licence cet atelier s'empare d'une thématique qui se décline sur ses semestres pairs et impairs : « Architecture et objet » en Licence 1 ; « Architecture et site » en Licence 2 et « Architecture et ville » en Licence 3. Il accueille les disciplines connexes idoines afin d'alimenter les notions que chaque thème convoqué. Le contenu des autres unités d'enseignements suit la progression thématique des ateliers de projet. Le cursus commun à toute la promotion d'étudiants permet cette articulation approfondie entre les contenus des différentes UE et la complémentarité des méthodes pédagogiques propres à chaque discipline.

### LICENCE année 1 : *Architecture et objet*

La première année se concentre sur le thème Architecture et objet, avec deux ateliers de projet: au semestre 1 l'atelier : « Habiter la forme intérieure » qui met « en culture » la notion d'espace architectural. Ce travail d'initiation à l'architecture se poursuivra dans l'atelier du semestre 2 : « Construire l'objet : culture constructive» qui vise à rentrer progressivement dans l'architecture comme objet fabriqué, matériel, construit. Les enseignements des autres UE constituent des initiations aux disciplines associées et posent de suite leur apport spécifique à la formation d'architecte. Le passage en Licence 2 ne peut pas se faire par l'AJAC (*AJourné mais Autorisé à Composer*).

Semestre    Unité d'enseignement    Code    Intitulé des enseignements

S1	UE 1.1 le projet et sa représentation	UE 1.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 1.1.1.a	La forme intérieure
		UE 1.1.1.b	La forme intérieure / Cours Magistraux
		UE 1.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE 1.1.2.b	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD
		UE 1.1.3	ATR RA : Géométrie 1 - TD
		UE 1.2 Sciences et Techniques pour l'architecture	UE 1.2.1
	UE 1.2.2		STA OMI : image numérique + tableur
	UE 1.2.3		STA OMI : créer une table de données et les exploiter dans un tableau
	UE 1.3 Arts et cultures	UE 1.3.1	ATR APV - introduction aux problématiques et pratiques artistiques du Xxe siècle
		UE 1.3.2.a	ATR APV - Le temps du dessin
		UE 1.3.2.b	ATR APV - Une machine à dessiner
		UE 1.3.3	HCA : Corpus de référence

	<b>UE 1.4 Humanités</b>	UE 1.4.1	langue étrangère
		UE 1.4.2	SHS - introduction aux sciences humaines et sociales
S2	<b>UE 2.1 le projet et sa représentation</b>	UE 2.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 2.1.1.a	Construire l'objet : cultures constructives
		UE 2.1.1.b	Construire l'objet : cultures constructives / Cours Magistraux
		UE 2.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE 2.1.2.b	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD
		UE 2.1.3	ATR RA : Géométrie 2- TD
	<b>UE 2.2 Sciences et Techniques pour l'architecture</b>	UE 2.2.1	STA CIMA - construction : Bases de conception
		UE 2.2.2	STA OMI : autocad 1
		UE 2.2.3	STA OMI : InDesign
	<b>UE 2.3 Arts et cultures</b>	UE 2.3.1	ATR APV - Entre deux et trois dimensions, une gymnastique mentale
		UE 2.3.2	HCA : La Ville, Formes et éléments 1750 - 1918
	<b>UE 2.4 Humanités</b>	UE 2.4.1	langues
		UE 2.4.2	Anthropologie 1 : anthropologie de l'espace

## LICENCE année 2: *Architecture et site*

Le thème de la deuxième année est *Architecture et site*. Il s'agit de déplacer l'attention de l'objet lui-même à l'objet en interaction avec un contexte spécifique, urbain au semestre 3 : « L'architecture comme fait urbain »; rural au semestre 4 « Habiter le milieu: paysage-objet-matériaux d'architecture » Les champs STA (CIMA) et ATR-RA continuent leur travail d'accompagnement en atelier de projet pendant que les enseignements de l'UE « Humanités » assurent l'élargissement des champs disciplinaires contributifs selon des modalités et espaces-temps pédagogiques qui leur sont propres.

S3	UE 3.1 le projet et sa représentation	UE 3.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 3.1.1.a	L'architecture comme fait urbain
		UE 3.1.1.b	L'architecture comme fait urbain / Cours Magistraux
		UE 3.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE 3.1.2.b	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD
		UE 3.1.3	Stage ouvrier
	UE 3.2 Sciences et Techniques pour l'architecture	UE 3.2.1	STA CIMA : Système constructif
		UE 3.2.2	STA OMI : Autocad 2
		UE 3.2.3	STA OMI : modéliser une maquette 3D d'esquisse (Sketchup)
		UE 3.2.4	STA OMI : Fabriquer par le vide
	UE 3.3 Arts et cultures	UE 3.3.1.a	ATR APV : Paysage et fiction(s) / La couleur sur site
		UE 3.3.1.b	ATR APV : Paysage et fiction(s) / Atelier de linogravure
		UE 3.3.2	HCA : Mouvement moderne
	UE 3.4 Humanités	UE 3.4.1	langues
		UE 3.4.2	VT : L'espace de la ville : learning from...
		UE 3.4.3	Géographie 1 : Stratégies socio spatiales
UE 3.4.4		Philosophie 1 : La vie des images	

S4	UE 4.1 le projet et sa représentation	UE 4.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 4.1.1.a	Habiter le milieu : Paysage - objet et matériaux d'architecture
		UE 4.1.1.b	Habiter le milieu : Paysage - objet et matériaux d'architecture / Cours Magistraux
		UE 4.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE 4.1.2.b	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD
	UE 4.2 Sciences et	UE 4.2.1	STA CIMA : Découverte second œuvre
		UE 4.2.2	STA CIMA : Découverte thermique

<b>Techniques pour l'architecture</b>	UE 4.2.3	STA CIMA : Notions de développement durable
	UE 4.2.4	STA CIMA : Mini-projet structure
	UE 4.2.5	STA OMI : Revit 1
	UE 4.2.6	STA OMI : fabriquer par le plein
<b>UE 4.3 Arts et cultures</b>	UE 4.3.1	ATR APV : Art moderne et contemporain, traversées du XX siècle
	UE 4.3.2.a	ATR APV - Gestes et forme - groupe 1
	UE 4.3.2.b	ATR APV - Gestes et forme - groupe 2
	UE 4.3.3	HCA : Histoire-s- de l'architecture contemporaine
<b>UE 4.4 Humanités</b>	UE 4.4.1	langues
	UE 4.4.2	VT : Faire milieu & faire projet
	UE 4.4.3	Anthropologie 2 : Anthropologie des techniques et des matériaux

### LICENCE année 3 : *Architecture et ville.*

En troisième année le thème proposé est "Architecture et ville". Habiter la ville contemporaine dans sa complexité et ses multiples contraintes. Les deux ateliers de la troisième année de licence s'inscrivent alors dans une continuité: au semestre 5 : « La ville architecture »; au semestre 6 : « La ville architecture : habiter la parcelle ». Ces deux ateliers de projet multiscalaires sont une manière d'associer systématiquement l'édifice à son environnement proche. Cette dernière année du cycle de licence valide donc un savoir-faire de projet d'architecture, c'est-à-dire une capacité de convoquer dans le développement d'un projet, notamment celui du S6, et à travers un raisonnement construit et hiérarchisé, les connaissances, compétences et savoirs théoriques et pratiques liés à la culture du projet architectural et urbain.

S5	<b>UE 5.1 le projet et sa représentation</b>	UE 5.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 5.1.1.a	La ville architecture
		UE 5.1.1.b	La ville architecture / Cours Magistraux
		UE 5.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD

		5.1.2.b	
<b>UE 5.2 Sciences et Techniques pour l'architecture</b>	UE 5.2.1	STA CIMA : Second œuvre 1	
	UE 5.2.2	STA CIMA : Sécurité incendie	
	UE 5.2.3	STA OMI : Revit 2	
	UE 5.2.4	STA OMI : Créer des visuels vectoriels (Illustrator)	
	UE 5.2.5	STA OMI : mise en page d'un livret dans un logiciel PAO (Indesign)	
<b>UE 5.3 Arts et cultures</b>	UE 5.3.1	ATR APV : Art- architecture XXe / XXIe	
	UE 5.3.2	ATR APV : Lecture critique de la ville	
	UE 5.3.3	HCA : Les villes - mentalités et Morphologie	
<b>UE 5.4 Humanités</b>	UE 5.4.1	langues	
	UE 5.4.2	VT : La production contemporaine de la ville au territoire	
	UE 5.4.3	Anthropologie 3 : Anthropologie et sociologie de la ville	
<b>UE 5.5 - Stage et Rapport d'étude</b>	UE 5.5	Stage de première pratique	

S6	<b>UE 6.1 le projet et sa représentation</b>	UE 6.1.0	Cours théorique d'architecture
		UE 6.1.1.a	La ville architecture : habiter la parcelle
		UE 6.1.1.b	La ville architecture : habiter la parcelle / Cours Magistraux
		UE 6.1.2.a	ATR RA : Représentation de l'architecture - CM
		UE 6.1.2.b	ATR RA : Représentation de l'architecture - TD
	<b>UE 6.2 Sciences et Techniques pour l'architecture</b>	UE 6.2.1	STA CIMA : Second œuvre 2
		UE 6.2.2	STA CIMA : La thermique
		UE 6.2.3	STA CIMA : qualité environnementale du bâti
		UE 6.2.4	STA CIMA : Accessibilité - conception sismique
		UE 6.2.5	STA OMI : collaborer à travers une maquette numérique ( REVIT 3 + BIMTrack)
	<b>UE 6.3 Arts et cultures</b>	UE 6.3.1.a	ATR APV - Gestes et forme - groupe 2
		UE	ATR APV - Gestes et forme - groupe 1

	6.3.1.b	
	UE 6.3.2.a	HCA : Logements / Métropoles XX/XXI ème — Berlin - Lyon/Saint-Etienne - CM
	UE 6.3.2.b	HCA : Logements / Métropoles XX/XXI ème — Berlin - Lyon/Saint-Etienne - TD
<b>UE 6.4 Humanités</b>	UE 6.4.1	langues : cours
	UE 6.4.2	Géographie 2 : Habitats partagés
	UE 6.4.3	Philosophie 2 : Mondes humains et humanités environnementales
	UE 6.4.4	SHS - VT : Enquête de terrain
<b>UE 6.5 - Stage et Rapport d'étude</b>	UE 6.5.a	Rapport d'étude - CM
	UE 6.5.b	Rapport d'étude - TD

## Stages en cycle licence

En cycle licence, 2 stages sont obligatoires:

- Un stage dit « ouvrier et/ou de chantier » de 2 semaines, en fin de première année (UE 3.1.4). Il doit se dérouler dans toute structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine, etc...) en France ou à l'étranger. Il peut être effectué soit en 2 périodes d'une semaine dans le même organisme d'accueil pendant l'année académique ou en totalité pendant l'été qui sépare la première et la deuxième année à l'exclusion du mois de septembre.
- Un stage de « première pratique » de 4 semaines en 3ème année (UE 5.5). Il doit se dérouler dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'Etat, etc...) en France ou à l'étranger. Il peut être effectué en 2 périodes de 2 semaines ou en totalité dans le même organisme d'accueil pendant l'année scolaire. Les stages de pratique et les outils (informatique, dessin) sont nécessairement en lien avec le projet.

## Langues vivantes

À l'issue des trois années d'enseignement, l'étudiant recevra de l'établissement le certificat d'aptitude à la langue étrangère pour l'architecture qui détaillera les niveaux de compétences clés (compréhensions : orale, écrite, expressions : orale, écrite,) acquis par l'étudiant autour des thèmes architecturaux abordés tout au long du premier cycle. L'enseignement des langues gardent des liens forts avec le projet. L'étudiant aura alors la possibilité d'être en capacité de s'exprimer sur son travail dans une langue étrangère.

## Le rapport d'études

Le Rapport d'étude est un travail personnel écrit (de synthèse et de rédaction) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis au cours de son premier cycle d'études. Pour son élaboration chaque étudiant.e.s est encadré.e.s par un enseignant pendant quatre heures au cours du S6.

La Licence s'achève par sa soutenance devant une équipe pédagogique pluridisciplinaire. Cette soutenance équivaut à 4 ECTS.

## Obtention du diplôme de Licence en architecture.

La délivrance du « diplôme d'étude en architecture » (DEEA) conférant le grade de Licence est conditionnée par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle par un jury.

## La semaine d'intégration

Afin d'aider les nouveaux étudiants à se familiariser avec leur nouvel environnement de travail, à tisser des liens avec sa promotion et les étudiants des autres années, une « semaine d'intégration » est co-organisée par l'équipe administrative, les associations étudiantes et les enseignants de l'ENSASE.

Ponctué de séquences de présentations administrative, pédagogique et culturelle et de temps de partage sportifs, la semaine s'achève par un workshop de conception et fabrication de modules en bois, encadré par les BDA.

# DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE CONFÉRANT LE GRADE DE MASTER

## Présentation du Master

Le second cycle est consacré à l'approfondissement des problématiques spécifiques à l'architecture. Il prépare l'étudiant aux différents modes d'exercice professionnels. Il doit permettre aux étudiants l'apprentissage de l'autonomie dans le projet et offre le choix entre deux domaines de Master et plusieurs enseignements optionnels qui visent à singulariser le parcours de chaque étudiant.

## Cursus

D'une durée de deux ans, le second cycle conduit à l'obtention du diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade de master, diplôme de l'enseignement supérieur. Il s'organise sur 4 semestres valant 120 ECTS au total. Il correspond à un niveau bac + 5 années d'études. Il comporte 2.600 heures dont 1.200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement « école ») réparties en 9 unités d'enseignement, dont 4 consacrées au projet.

Le second cycle doit permettre à l'étudiant d'affirmer ses choix d'approfondissements théoriques et méthodologiques afin de construire une posture personnelle au regard de la diversité des modes d'exercice et domaines professionnels. Après les apprentissages du cycle Licence organisés en cursus commun et autour d'une progressivité thématique, le cycle Master offre une démarche d'apprentissage qui se fonde sur la prise de responsabilité de chaque étudiant dans l'édification d'un projet personnel de formation.

L'offre pédagogique du cycle Master doit donc permettre à l'étudiant d'acquérir de l'autonomie en affirmant ses choix. A cette fin, l'école a structuré les enseignements du cycle autour de deux domaines d'étude de Master (DEM) qui organisent les différentes Unité d'enseignements du deuxième cycle.

## Fonctionnement des Unités d'Enseignements et organisation des études

L'enseignement du cycle master est organisé en deux domaines d'étude de Master (DEM) et 5 différentes Unités d'Enseignements (UE).

UE Atelier projet  
UE Initiation à la recherche  
UE Formation pratique  
UE Stage

Voici une présentation schématique des 4 semestres du cycle MASTER ( S7,S8,S9 et S10):

**SEMESTRE 7**

		domaine TRANSITIONS		domaine FACT Forme Architecture Culture & Technique	
PROJET - UE	ATELIER	ATELIER	ATELIER	ATELIER	
	Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  Humanités (Géographie VT & anthropologie)  SCIENCES & TECHNIQUES : Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique	Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  Humanités (Géographie sociale)  SCIENCES & TECHNIQUES : Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique	Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  Arts & Culture (ATR-APV)  SCIENCES & TECHNIQUES : Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique	Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  Arts & Culture (HCA)  SCIENCES & TECHNIQUES : Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique	COURS THEORIQUE ARCHI inter domaine obligatoire
INITIATION RECHERCHE - UE	CM FONDAMENTAUX DE LA RECHERCHE / INTRODUCTION À LA RECHERCHE				
	APPROFONDISSEMENTS TEMATIQUES LIBRES - COMMUN S7/S9 (3 cours à valider au choix) trans-domaine & toutes disciplines :				

**SEMESTRE 8**

		domaine TRANSITIONS		domaine FACT Forme Architecture Culture & Technique	
PROJET - UE	Organisation ateliers identique		Organisation ateliers identique		
	COURS THEORIQUE ARCHI inter domaine obligatoire				
INITIATION RECHERCHE - UE	SEMINAIRES MÉMOIRE I (1 séminaire au choix) Y compris lecture critique, traduction de textes langues étrangères		SEMINAIRES MEMOIRE I (1 séminaire au choix) Y compris lecture critique, traduction de textes langues étrangères		
	COLLOQUE TRANSVERSAL - présentation des travaux de séminaire / bilan mémoire				
	EXPERIMENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES (2 cours à valider aux choix) trans-domaine & toutes disciplines				

**SEMESTRE 9**

		domaine TRANSITIONS		domaine FACT Forme Architecture Culture & Technique	
<b>PROJET - UE</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	
	Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  SCIENCES & TECHNIQUES : Humanités (Géographie VT & anthropologie) Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique		Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  SCIENCES & TECHNIQUES : Humanités (Géographie sociale) Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique		Disciplines associées au domaine et aux ateliers (CM & TD)  SCIENCES & TECHNIQUES : Arts & Culture (ATR-APV) Environnement, Structure, Ambiances, Géométrie, Informatique
<b>COURS THEORIQUE ARCHI inter domaine obligatoire</b>					
<b>INITIATION RECHERCHE UE</b>	<b>SEMINAIRES MÉMOIRE II: (1 séminaire au choix)</b> Y compris lecture critique, traduction de textes langues étrangères		<b>SEMINAIRES MÉMOIRE II: (1 séminaire au choix)</b> Y compris lecture critique, traduction de textes langues étrangères		
	Rendu du mémoire et soutenance		Rendu du mémoire et soutenance		
	<b>APPROFONDISSEMENTS TEMATIQUES LIBRES - COMMUN S7/S9 ( 3 cours à valider au choix) trans-domaine &amp; toutes disciplines :</b>				

**SEMESTRE 10**

		domaine TRANSITIONS		domaine FACT Forme Architecture Culture & Technique	
<b>PROJET - UE</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	<b>ATELIER</b>	
	<b>EVALUATION S10</b>		<b>EVALUATION S10</b>		<b>EVALUATION S10</b>
	<b>PFE</b>	<b>PFE</b>	<b>PFE</b>	<b>PFE</b>	
<b>SEMINAIRE PROPEDEUTIQUE pour l'obtention d'un DEA " mention recherche"</b>  Encadrement mémoire pour l'obtention d'un DEA recherche					
<b>STAGE - UE</b>	Validation STAGE				

La composition des UE s'affranchit d'une distinction disciplinaire pour mettre en avant une organisation par modalités et sphères d'apprentissage du savoir et savoir-faire: par le travail autour du projet; par la démarche de recherche théorique et pratique et par l'apprentissage « en situation ».

Cette offre pédagogique est structurée en deux domaines d'étude de Master (DEM) qui ne sont pas conçus comme des parcours de spécialisation mais comme des espaces de thématisation des enseignements, comme lieu de dialogue, de débat, d'échanges interdisciplinaires. L'objectif du regroupement autour des domaines d'étude thématisés est de permettre l'articulation et la problématisation des questions d'études tant du point de vue théorique, critique, analytique que du point de vue du projet spatial.

Chaque domaine d'étude de Master (DEM) fédère thématiquement les enseignements de projet et les séminaires de mémoire. Il développe un ensemble de connaissances et de compétences qui lui sont spécifiques et offre un environnement propice à la réflexion sur la rencontre entre culture du projet et culture de la recherche, avec des dispositifs clairement définies qui visent à favoriser le croisement entre ces deux cultures, notamment 1) la participation des disciplines associées aux ateliers de projets; 2) les séminaires d'encadrement des mémoires pensés comme des espaces de travail type atelier; 3) les expérimentations méthodologiques infra-domaines.

L'affiliation d'un étudiant à un domaine d'étude de Master se fait à son inscription en S7. Ce choix déterminera les ateliers de projets auxquels il/elle est invité à participer (1 atelier au choix par semestre). Un deuxième choix sera à effectuer en S8 quant au séminaire de mémoire qu'il voudra suivre pour le développement de son mémoire. (semestre 8 et 9 du Master 1 et 2).

Plusieurs enseignements au choix relevant de l'UE 2 Initiation à la recherche assurent la possibilité aux étudiants d'enrichir le programme du DEM choisi avec des approfondissements thématiques et des expérimentations méthodologiques hors-domaine d'étude.

Les cours au choix « Approfondissements Thématiques » (AT) proposent une incursion dans une thématique particulière relevant des travaux, pratiques ou production de recherche des enseignants de l'école. L'étudiant aura donc la liberté d'explorer une offre multiple dans ces cours transversaux qui reflètent l'actualité de la recherche du corps enseignant. Les AT sont ouverts, de façon verticale, aux étudiants des deux semestres impairs du Master (S7 et S9) ce qui en détermine un cadre d'apprentissage innovant et une situation pédagogique inédite.

Une autre offre hors-DEM au sein de l'UE2 de cours d'« Expérimentation Méthodologique » enrichit et individualise l'offre pédagogique du semestre 8. L'objectif de ces cours est de permettre à l'étudiant d'approfondir une dimension méthodologique du travail de recherche. À cheval entre des outils de recherche et de situations de projet, les « expérimentations méthodologiques » offrent une diversité d'approches de la méthode de recherche, ainsi qu'une souplesse pédagogique en termes de disciplines convoquées, de format et de collaborations avec des partenaires de l'école (établissements d'enseignement, laboratoires, organismes culturels, collectivités...). À noter que les séances seront animées par les équipes d'enseignant.e.s) chercheur.e.s de l'ENSASE. Le but étant de donner les

outils et méthodes nécessaires aux étudiants(es) qui souhaiteraient, par ailleurs, continuer en 5e année la recherche et le 3e cycle (Doctorat).

Le semestre 10 constitue un moment de travail spécifique, tout concentré autour de l'élaboration du projet de fin d'étude (PFE). Seules les unités d'enseignements UE1 « Projet » et UE3 « Stage » interviennent dans le parcours de l'étudiant.

## Présentation de deux domaines de master

	Domaine <i>TRANSITIONS</i>			Domaine <i>FACT</i> <i>Forme, Architecture, Culture, Technique</i>		
<b>ATELIERS S7</b>	<i>Dynamiques architecturales et urbaines</i>		<i>Les logiques du territoire</i>	<i>Fabrique du projet : la résistance du trait</i>		<i>Architecture as a political practice</i>
<b>ATELIERS S8</b>	<i>Ce que l'architecture doit au sol</i>		<i>La ville palimpseste</i>	<i>Naturel-artificiel-matériel</i>		<i>Lisières productives</i>
<b>ATELIERS S9</b>	<i>Architecture des milieux : architecture, écosystème et nouveaux publics</i>		<i>Espaces de l'habiter, cadre de vie, économie et durabilité.</i>	<i>Formes, Architecture, Milieux</i>		<i>Architecture et moyens de production</i>
<b>ATELIERS S10</b>	<i>Nouvelles richesses</i>		<i>Espaces de l'habiter, cadre de vie, économie et durabilité</i>	<i>Formes, Architecture, Milieux</i>		<i>Espaces aberrants, Temps de crises, Architectures paradoxales - EaTcAp</i>
<b>SÉMINAIRES MÉMOIRES ASSOCIÉS</b>	<i>Habiter : ressources, transformations, échelles.</i>	<i>Ressources latentes.</i>	<i>De la brique au monde, décoloniser l'architecture.</i>	<i>Matérialités et temporalités de l'architecture.</i>	<i>Art-Architecture, process, réalités.</i>	<i>Technique, politique et environnement.</i>

## Domaine *FACT* - *FORMES, ARCHITECTURES, CULTURES, TECHNIQUES*

**Le domaine *FACT*** (Formes, Architectures, Cultures, Techniques) prend acte de la pluralité des formes d'exercice de l'architecture et des enjeux politiques, techniques et esthétiques qu'ils engagent aujourd'hui. Il se distingue, dans les approches au projet architectural, par un attachement conjoint entre la culture architecturale, au sens d'une discipline constituée dans les activités théoriques et pratiques, et les expériences que propose aujourd'hui l'art dans l'exploration des techniques contemporaines. Le domaine initie ainsi des pédagogies attentives aux contributions majeures d'architectes et d'artistes, dans les processus créatifs de la forme par l'approche aux réels, aux matérialités et aux « fabriques » de l'architecture. Ce goût pour la composante matérielle dans le travail prospectif est privilégié. L'architecture est considérée dans l'ensemble de ses phases d'émergence : *de l'intuition de l'instant à l'acte construit*. Dans une relation à la création et à l'expérimentation, le domaine *FACT* envisage le projet élargi aux problématiques communes

entre architecture, art et technique. Il revisite prioritairement la notion d'expérimentation par le prisme de l'histoire : l'émergence dans l'environnement politique et philosophique des pratiques artistiques comme des modalités techniques dans l'architecture.

Le concept de forme est étendu ici de la diversité des pratiques artistiques et techniques jusqu'aux mouvements d'émancipation des sociétés contemporaines. Les enseignements placent les formes du dessin comme un préalable à ce qui fonde la conception d'un projet. L'ambition est bien de reconnaître dans les spécificités de « faire forme » aujourd'hui, les manières de concevoir le projet : préciser au mieux *l'état présent* de l'architecture.

Séminaires de mémoire proposés au choix (S8-S9)

- *Matérialités et temporalités de l'architecture.*
- *Art-Architecture, process et réalités.*
- *Technique, politique et environnement.*

## Domaine *TRANSITIONS*

Le **domaine TRANSITIONS** interroge à la fois la question sociétale, disciplinaire, spatiale et temporelle de l'architecture.

Les effets de l'architecture sur l'espace physique et sur nos conditions effectives d'existence sont considérables, en ce qui concerne les ressources de la planète et les relations sociales. L'architecture doit porter sa part d'enjeux face à l'épuisement des ressources ou aux multiples fragilités sociales, devant la confirmation dramatique de l'anthropocène. Il faut désormais s'engager dans *la transition* qui remet en cause et ouvre simultanément la réflexion. En architecture, elle suggère une économie de moyens favorisant la sauvegarde des ressources, le partage, l'efficacité et l'accessibilité sociale comme l'exercice de la démocratie soutenue par l'intelligence, la dignité et la générosité des dessins mis en œuvre.

La transition incite à une autre manière de concevoir, de construire, en se positionnant sur ces dimensions écologiques et sociales, à travers le logement, l'espace public, le territoire, l'entrelacement des échelles ainsi que leurs interactions et leurs dynamiques. La dimension constructive multiscalaire nourrit une réflexion disciplinaire. Dans une évolution des pratiques et des imaginaires inédite, l'architecture ne se limite pas à la conception d'édifices, mais elle se préoccupe également des entre-deux et des innombrables variations de l'espace public, de la campagne publique ou des espaces naturels. Sans toutefois limiter son intervention à son propre territoire, le domaine tire parti de la situation régionale et des transformations qui l'ont marquée depuis un demi-siècle.

Séminaires de mémoire proposés au choix (S8-S9)

- *Habiter : ressources, transformations, échelles.*
- *Ressources latentes.*
- *De la brique au monde, décoloniser l'architecture.*

## Le Mémoire

Le mémoire est un travail rédigé sous forme de texte d'une cinquantaine de pages qui peut être accompagné de supports graphiques, photographiques ou encore cinématographiques.

Le mémoire est élaboré au sein d'un espace de travail dédié. Plusieurs séminaires de mémoire ont été construits au sein de chaque domaine de Master. Ces séminaires participent aux différentes perspectives de recherches ouvertes par les deux domaines de Master. Le but est d'initier les étudiants, dès la première année de master, à la recherche scientifique, ainsi que de leur donner des outils fondamentaux théoriques et méthodologiques. Ces séminaires-ateliers sont des lieux d'accompagnement et d'encadrement des mémoires de Master dans leurs développements pendant deux semestres (S8 et S9). Ils proposent des apports méthodologiques et théoriques ponctuels, en fonction des thématiques d'ensemble. L'ensemble des champs disciplinaires interviendra dans ce séminaire. Une première présentation publique des travaux de mémoire en cours s'effectuera en fin de semestre S8 lors d'un dispositif particulier mis en place au sein de l'ENSASE et qui exerce les étudiants aux modalités de discussion orale de leurs travaux : un colloque générale des étudiants M1 encadré par les enseignants de l'école.

La soutenance proprement dite a lieu vers la fin du mois de janvier ou début du mois de février (semaines 15 ou 16 du calendrier universitaire). Les étudiants doivent avoir validé leur mémoire lors de la soutenance de février (cf. calendrier universitaire).

## Stage de formation pratique

Le stage de « formation pratique » se déroule sur une période de six mois à plein temps. Pour ne pas interrompre la continuité des enseignements, les étudiants seront encouragés à l'effectuer soit de manière fractionnée, en deux fois (en master 1 et en master 2) pendant la période d'inter semestre d'une durée d'un mois située en février, soit pendant la période des congés scolaires d'été entre la première et la deuxième année de master. Le stage est encadré par un enseignant habilité choisi par l'étudiant. Le temps du stage n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 1200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement "école".

## Le Projet de Fin d'Etudes (PFE)

Le PFE du second cycle Master est défini par l'article 19 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif à la formation des études d'architecture conduisant au DEA conférant le grade de licence et au « Diplôme d'État d'Architecture - DEA », conférant le grade de master. Il s'agit d'un projet architectural et/ou urbain accompagné d'un rapport de présentation ou « Plaquette ». Il restitue le travail personnel de l'étudiant sur un semestre, s'inscrivant dans la continuité de la formation dans le domaine de Master choisi (dans la continuité S9 - S10). Le PFE doit être de nature à démontrer les capacités de l'étudiant à maîtriser, de manière relativement autonome, les méthodes de travail et de projet qu'il a acquises au cours de sa formation. Le PFE est un travail personnel.

L'étudiant choisit son directeur d'études parmi l'équipe pédagogique du domaine dans lequel il ou elle est inscrit(e). À titre exceptionnel, deux ou trois étudiants peuvent traiter collectivement un même sujet. Dans ce cas, outre la partie commune, chaque étudiant doit produire un travail individuel identifiable. Le PFE fait l'objet d'une soutenance publique. La soutenance a lieu devant des jurys au nombre maximum de cinq. La majorité des membres de chaque jury doit être composée d'architectes. Parmi les membres du jury figure au moins un enseignant titulaire d'une habilitation à diriger les recherches ou équivalent, et deux enseignants titulaires si l'étudiant présente une mention « recherche » à son master. Le PFE et l'ensemble des pièces écrites et graphiques prennent la forme d'un document facilement communicable et conservé par l'école.

## Cours de langues vivantes

Il n'existe pas d'enseignement de langues vivantes obligatoire en second cycle mais une offre au sein des enseignements optionnels et des séminaires de mémoire est prévue au semestres 7, 8 et 9. En Master, l'enseignement des langues dans certains enseignements se diversifie et intègre, par exemple, les séminaires mémoire comme outil d'exploration en lien avec une bibliographie et/ou un corpus de recherche. La participation à des ateliers de projet bilingue sont vivement recommandés aux étudiants qui souhaitent effectuer une mobilité à l'étranger. L'enseignement des langues vivantes participe de la volonté de l'établissement d'ancrer l'offre d'enseignement de l'école dans une politique des relations internationales. À cette fin, la poursuite de l'enseignement des langues vivantes en second cycle s'effectuera de la manière suivante.

L'étudiant en séjour d'études à l'étranger a la possibilité de valider un enseignement obligatoire du semestre 7 par un enseignement de langue dans l'université d'accueil, indépendamment de l'acquisition de cette langue étrangère par un séjour d'études validé dans le cursus de l'ENSASE.

Par ailleurs, l'offre pédagogique du second cycle prévoit des enseignements internationaux dans lesquels sont organisés des ateliers européens ou internationaux. Ces ateliers mettent en présence (sur un sujet choisi en commun) plusieurs équipes d'étudiants de différents établissements encadrés par leurs enseignants et s'inscrivent dans des partenariats établis par l'ENSASE avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. La préparation à ces ateliers comprend également une préparation linguistique intensive sur le sujet traité dans l'atelier (préparation faisant l'objet d'une validation dans le cadre de l'unité d'enseignement portant cet atelier).

Les expériences linguistiques acquises durant le second cycle peuvent ainsi revêtir diverses formes :

- un séjour d'études à l'étranger,
- la participation à un enseignement bilingue de projet,
- la participation à un atelier européen ou international,
- la préparation aux éventuels tests de type ToEFL, IELTS, dELE.

## La mobilité à l'étranger

L'ENSASE souhaite proposer à chaque étudiant un moment fort à travers lequel il sera mis en situation de confrontation avec un contexte international. Cette mise en situation peut se réaliser de diverses manières : un séjour d'études de longue durée à l'étranger dans le cadre des conventions d'échanges d'étudiants établies par l'établissement avec des partenaires étrangers, par le stage obligatoire effectué à l'étranger ou par un double diplôme avec un université étrangère (Colombie). La mobilité des étudiants (vers des universités étrangères), dans cette structure du second cycle, peut s'effectuer en 1ère ou 2ème année du cycle Master pour un séjour semestriel ou annuel. Toute mobilité s'effectue dans un cadre réglementaire et fait l'objet d'un contrat d'études entre l'ENSASE et la structure d'accueil. Ce contrat permet à l'étudiant de valider, dans son cursus d'origine, les enseignements obtenus à l'étranger.

A continuation voici la liste des enseignements pour chaque semestre du Master ( année 1 et 2):

MASTER année 1 (semestre 7 et 8):

Semestre	Unité d'enseignement	Code	Intitulé des enseignements	
S7	UE 7.1 Atelier projet	Trans-domaines	UE 7.1.0.1	Cours théorique d'architecture FACT /TRANSITION
			UE 7.1.0.2	STA : Construire en pierre massive
		FACT	UE 7.1.1.a	FACT : Architecture as a political practice - TD
			UE 7.1.1.b	FACT : Architecture as a political practice - CM
			UE 7.1.2.a	FACT : Fabrique du projet : La résistance du trait - TD
			UE 7.1.2.b	FACT : Fabrique du projet : La résistance du trait - CM
		TRANSITIONS	UE 7.1.3.a	TRANSITIONS : Les logiques du territoire -TD
			UE 7.1.3.b	TRANSITIONS : Les logiques du territoire -CM
			UE 7.1.4.a	TRANSITIONS : Dynamiques architecturales et urbaines - TD
			UE 7.1.4.b	TRANSITIONS : Dynamiques architecturales et urbaines - CM
	UE7.2 Initiation à la recherche	Trans-domaines	UE 7.2.1	CM méthodologie mémoire
		Approfondissements thématiques tous domaines	UE 7.2.2	Approfondissements thématiques (3 au choix)
			UE 7.2.2.a	Architectures vernaculaires (SHS)
			UE 7.2.2.b	Architectures et philosophies des Milieux (SHS)
UE 7.2.2.c			Territoires, laboratoires des transitions ? (SHS)	
UE 7.2.2.d			Patrimoine : les fondamentaux (HCA)	

		UE 7.2.2.e	Habiter la marge, habiter le monde (SHS)
		UE 7.2.2.f	Béton armé (STA.CIMA)
		UE 7.2.2.g	Patrimoine : pratiques et enjeux contemporains (HCA)
		UE 7.2.2.h	Nature culture architecture (SHS)
		UE 7.2.2.i	Territoire et paysage (VT)
		UE 7.2.2.j	Chantier plastique( ATR APV)
		UE 7.2.2.k	Représentation de l'architecture
		UE 7.2.2.l	photomontage, modèle 3D ( STA OMI)
		UE 7.2.2.m	Maquette virtuelle (STA OMI)
		UE 7.2.2.n	Maquette paramétrique (STA OMI)
		UE 7.2.2.o	Espaces Publics , espaces communs (VT) - mutualisé avec parcours EPAM
		UE 7.2.2.p	Régénération urbaine : comparaison, internationales (VT) - mutualisé avec parcours EPAM
	<b>Langues (tous domaines)</b>	UE 7.2.3	<b>Langues</b>
<b>UE7.1 formation pratique</b>	<b>Trans-domaines</b>	UE 7.3.1	<b>insertion professionnelle</b>

<b>S8</b>	<b>UE 8.1 Atelier projet</b>	<b>Trans-domaines</b>	UE 8.1.0.1	<b>Cours théorique d'architecture</b>
			UE 8.1.0.2.a	<b>STA : Ecoconstruction - CM</b>
			UE 8.1.0.2.b	<b>STA : Ecoconstruction - TD</b>
		<b>FACT</b>	UE 8.1.1.a	FACT : Naturel - artificiel - matériel - TD
			UE 8.1.1.b	FACT : Naturel - artificiel - matériel - CM
			UE 8.1.2.a	FACT : Lisières productives - TD
			UE 8.1.2.b	FACT : Lisières productives - CM
		<b>TRANSITIONS</b>	UE 8.1.3.a	TRANSITIONS : La ville palimpseste - TD
			UE 8.1.3.b	TRANSITIONS : La ville palimpseste - CM
			UE 8.1.4.a	TRANSITIONS : Ce que l'architecture doit au sol - TD
	UE 8.1.4.b		TRANSITIONS : Ce que l'architecture doit au sol - CM	
	<b>UE8.2 Initiation à la recherche</b>	<b>FACT</b>	UE 8.2.1	<b>Séminaire mémoire FACT (1 au choix S8-S9)</b>
			UE 8.2.1.1.a	FACT 1 CM : Matérialités et temporalités de l'architecture
			UE 8.2.1.1.b	FACT 1 TD : Matérialité
UE 8.2.1.2.a			FACT 2 CM : Arts- architecture, process et réalités	

		UE 8.2.1.2.b	FACT 2 TD : Arts architecture
		UE 8.2.1.3.a	FACT 3 CM : Technique politique et environnements
		UE 8.2.1.3.b	FACT 3 TD : Technique politique et environnements
	<b>TRANSITIONS</b>	UE 8.2.1	<b>Séminaire mémoire TRANSITIONS (1 au choix S8-S9)</b>
		UE 8.2.1.4.a	TRANSITIONS 1 CM / Habiter : ressources, transformations, échelles
		UE 8.2.1.4.b	TRANSITIONS 1 TD / Habiter : ressources, transformations, échelles
		UE 8.2.1.5.a	TRANSITIONS 2 CM : Ressources latentes
		UE 8.2.1.5.b	TRANSITIONS 2 TD: Ressources latentes
		UE 8.2.1.6.a	TRANSITIONS 3 CM : De la brique au monde, décoloniser l'architecture
		UE 8.2.1.6.b	TRANSITIONS 3 TD : De la brique au monde, décoloniser l'architecture
		<b>Trans-domaines</b>	UE 8.2.2
	UE 8.2.2.a		(D)marche sensible, enquête (SHS) - mutualisé avec parcours EPAM
	UE 8.2.2.b		Ecriture scientifique, cinématographique et anthropologie visuelle ( SHS)
	UE 8.2.2.C		Exploration et analyse des imaginaires (SHS)
	UE 8.2.2.d		Réponse à un appel à projet (VT) -Mutualisé avec parcours EPAM
	UE 8.2.2.e		Archives
	UE 8.2.2.f		La recherche sur des procédés constructifs
	UE 8.2.3		<b>langues</b>

MASTER année 2 (semestre 9 et 10):

<b>S9</b>	<b>UE 9.1</b>	<b>Trans-domaines</b>	UE 9.1.0	<b>Cours théorique d'architecture</b>
	<b>Atelier projet</b>	<b>FACT</b>	UE 9.1.1.a	FACT : EaTcAp ( <i>Architectures et moyens de productions</i> ) - TD
			UE 9.1.1.b	FACT : EaTcAp - ( <i>Architectures et moyens de productions</i> ) - CM
			UE 9.1.2.a	FACT : Formes, architecture, milieu - TD

		UE 9.1.2.b	FACT : Formes, architecture, milieu - CM
	<b>TRANSITIONS</b>	UE 9.1.3.a	TRANSITIONS : Studio Espaces de l'habiter: cadre de vie, économie et durabilité - TD
		UE 9.1.3.b	TRANSITIONS : Studio Espaces de l'habiter: cadre de vie, économie et durabilité - CM
		UE 9.1.4.a	TRANSITIONS : Architecture des milieux : architecture, écosystèmes et nouveaux publics - TD
		UE 9.1.4.b	TRANSITIONS : Architecture des milieux : architecture, écosystèmes et nouveaux publics - CM
			UE 9.2.1
<b>UE9.2 Initiation à la recherche</b>	<b>FACT</b>	UE 9.2.1.1.a	FACT 1 CM : Matérialités et temporalités de l'architecture
		UE 9.2.1.1.b	FACT 1 TD : Matérialité
		UE 9.2.1.2.a	FACT 2 CM : Arts- architecture, process et réalités
		UE 9.2.1.2.b	FACT 2 TD : Arts architecture
		UE 9.2.1.3.a	FACT 3 CM : Technique politique et environnements
		UE 9.2.1.3.b	FACT 3 TD : Technique politique et environnements
		UE 9.2.1	<b>Séminaire mémoire TRANSITIOS (1 au choix S8-S9)</b>
	UE 9.2.1.4.a	TRANSITIONS 1 CM / Habiter : ressources, transformations, échelles	
	UE 9.2.1.4.b	TRANSITIONS 1 TD / Habiter : ressources, transformations, échelles	
	UE 9.2.1.5.a	TRANSITIONS 2 CM : Ressources latentes	
	UE 9.2.1.5.b	TRANSITIONS 2 TD: Ressources latentes	
	UE 9.2.1.6.a	TRANSITIONS 3 CM : De la brique au monde, décoloniser l'architecture	
	UE 9.2.1.6.b	TRANSITIONS 3 TD : De la brique au monde, décoloniser l'architecture	
	UE 9.2.2	<b>Approfondissements thématiques (3 au choix)</b>	
	UE 9.2.2.a	Architectures vernaculaires (SHS)	
	UE 9.2.2.b	Architectures et philosophies des Milieux (SHS)	
	UE 9.2.2.c	Territoires, laboratoires des transitions ? (SHS)	
	UE 9.2.2.d	Patrimoine : les fondamentaux (HCA)	
	UE 9.2.2.e	Habiter la marge, habiter le monde (SHS)	
	UE 9.2.2.f	Béton armé (STA.CIMA)	
UE 9.2.2.g	Patrimoine : pratiques et enjeux contemporains (HCA)		
UE 9.2.2.h	Nature culture architecture (SHS)		
UE 9.2.2.i	Territoire et paysage (VT)		
UE 9.2.2.j	Chantier plastique( ATR APV)		

			UE 9.2.2.k	Représentation de l'architecture
			UE 9.2.2.l	photomontage, modèle 3D ( STA OMI)
			UE 9.2.2.m	Maquette virtuelle (STA OMI)
			UE 9.2.2.n	Maquette paramétrique (STA OMI)
			UE 9.2.2.o	Espaces Publics , espaces communs (VT) - mutualisé avec parcours EPAM
			UE 9.2.2.p	Régénération urbaine : comparaison, internationales (VT) - mutualisé avec parcours EPAM
<b>S10</b>	<b>UE 10.1</b>  <b>Atelier projet</b>  +  <b>PFE</b>	<b>FACT</b>	UE 10.1.1	FACT : EaTcAp - TD
			UE 10.1.2	FACT : Formes, architecture, milieux - TD
		<b>TRANSITIONS</b>	UE 10.1.3	TRANSITIONS : Espaces de l'habiter, cadre de vie, économie et durabilité - TD
			UE 10.1.4	TRANSITIONS : Nouvelles Richesses - TD
		<b>PFE</b>		<b>PFE</b>
	<b>UE 10.2 Stage</b>		UE 10.2	<b>Stage de 6 mois</b>

## PRÉSENTATION DU 3ème CYCLE ET DU PARCOURS DOCTORAL.

L'ENSASE propose aux étudiants de poursuivre leurs réflexions sur l'architecture en devenant doctorant pendant 3 ans. Grâce à un partenariat avec l'université Jean Monnet, le doctorant est encadré en co-tutelle par un enseignant-chercheur HDR de l'université et un architecte praticien de l'école.

### Les Ateliers du GRF « Architectures et Transformations »

L'activité de cette unité de recherche est structurée par 3 ateliers thématiques : « Habiter : Architectures, crises, engagements » ; « Faire forme : architectures, matérialités, expériences » et « Écologie : architecture, politique, technique ». Ces ateliers adressent des questionnements scientifiques actuels majeurs, et explorent des pistes de réponses propres aux champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Ils rassemblent des terrains, des objets, des méthodes et des domaines de réflexion qui par leurs natures plurielles et pluridisciplinaires sont communs aux deux domaines de Master : FACT (Formes

Architectures Cultures Techniques) et TRANSITIONS. Ces deux domaines de master collaborent avec les deux principaux laboratoires partenaires du Groupe de Recherche en Formation « Architectures & Transformations » : ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts et EVS - Environnement Ville société (UMR 5600).

Dans les deux domaines de Master de l'ENSASE, l'atelier de projet est l'espace privilégié de recherche et d'expérimentation explicitement centré sur le projet d'architecture aussi bien dans ses dimensions théoriques que pratiques. En plus des domaines de master, *Architectures et Transformations* est aussi fortement lié à la pédagogie grâce au dispositif d'initiation à la recherche de son programme pédagogique. Ce dispositif se compose de modules d'enseignements dans lesquels les questions scientifiques adressées dans les ateliers thématiques du GRF trouvent un terrain d'expérimentation. Ces modules incluent : i) rapports d'études S6 et les séminaires Mémoires S8/S9, ii) la formation à des outils et méthodes de recherche comme dans les optionnels Approfondissements Thématiques (AT) en S7 et S9; iii) les Expérimentation méthodologiques (EM) en S8 et les activités et colloques liées à ces enseignements.

